# COMPTABILITE GENERALE ETAPE 20 : LES AMORTISSEMENTS POUR DEPRECIATION

# 1. PRINCIPES

Certaines immobilisations se déprécient de manière continue, irréversible, avec le temps : usure, obsolescence.

Les amortissements constatent cette perte de valeur.

Certaines immobilisations ne se déprécient pas avec le temps : elles sont donc non amortissables : droit au bail, fonds de commerce, terrains, immobilisations financières.

# Eléments de calcul de l'amortissement

PARAMÈTRES	COMMENTAIRE		
a = annuité	C'est l'amortissement annuel		
Vo = valeur d'origine	Valeur du bien figurant en immobilisation = coût d'achat + TVA non déductible		
N = durée d'utilisation	Durée normale d'utilisation du bien (années)		
t = taux d'amortissement	Permet de calculer l'annuité		
VNC = Valeur Nette Comptable	Valeur comptable du bien à une date donnée = valeur d'origine – cumul des amortissements		

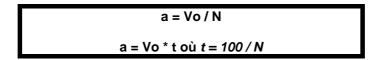
# Taux usuels préconisés par l'administration fiscale :

- Bâtiments 2 à 5 %
- Matériel et outillage 10 à 20 %
- Matériel de transport 20 à 25 %
- Mobilier, matériel de bureau 10 à 20 %
- Agencement, installation 5 à 10 %

# 2. L'AMORTISSEMENT LINEAIRE

#### 2.1 CALCUL DE L'ANNUITE

Dans le cas de l'amortissement linéaire, l'annuité est constante sur la durée de vie du bien :



L'amortissement linéaire constitue le cas général en comptabilité et en fiscalité.

#### 2.2 REGLES DE L'AMORTISSEMENT LINEAIRE (OU CONSTANT)

- L'amortissement se calcule à partir de la date de mise en service (et non d'acquisition).
- La 1<sup>ère</sup> annuité, en cas d'acquisition en cours d'exercice, se calcule proportionnellement au nombre de jours écoulés entre la mise en service et la clôture de l'exercice : on retient habituellement des mois de 30 jours.
- Si l'acquisition a lieu en cours d'exercice, la première annuité est incomplète; il viendra donc s'ajouter, en fin d'amortissement une annuité supplémentaire, complément de la 1<sup>ère</sup> annuité.

# 2.3 LE PLAN D'AMORTISSEMENT

Il constate les annuités successives et les valeurs nettes comptables.

Exemple : un camion d'un coût d'achat HT de 200 000 F est acquis le 08/01/98. Il est mis en service le 160/07/98. Durée probable d'utilisation : 5 ans.

- Quel est le taux d'amortissement ? t = 100 / 5 = 20 %
- Pendant combien d'année va-t-on amortir ce bien ? 6 ans (car achat en cours d'année)
- Quelle est la valeur de l'annuité constante ? a = 200 000 \* 20 % = 40 000
- Quelle est la valeur de la 1<sup>ère</sup> annuité ? a1 = 40 000 \* 5.5 / 12 = 18 333.33
- Quelle est la valeur de la dernière annuité ? a6 = 40 000 \* 6.5 / 12 = 21 666.67
- Quelle est la valeur nette comptable à la fin de la 1<sup>ère</sup> année ? 200 000 18 333.33 = 181 666.67

Complétez le plan d'amortissement du camion.

Années	Valeur d'origine	Annuités	Valeur nette comptable
1998	200 000	18 333.33	181 666.67
1999	200 000	40 000.00	141 666.67
2000	200 000	40 000.00	101 666.67
2001	200 000	40 000.00	61 666.67
2002	200 000	40 000.00	21 666.67
2003	200 000	21 666.67	0

# 3. L'AMORTISSEMENT DEGRESSIF

Ce système, d'origine fiscal, permet un amortissement décroissant ; les annuités étant plus fortes au départ.

#### 3.1 REGLES DE L'AMORTISSEMENT DEGRESSIF

- Ne s'applique, de manière facultative, qu'au matériel industriel, matériel roulant (hors véhicule de tourisme), immeubles industriels, matériel de bureau, *acquis neuf*, d'une durée d'utilisation supérieure à 3 ans.
- La 1<sup>ère</sup> annuité se calcule en mois à partir du mois d'acquisition (et non de mise en service), le mois d'acquisition comptant en entier (en cas de cession, le mois de cession n'est pas amorti).
- L'annuité dégressive :

Coefficients	Durée d'utilisation
1,25	3-4 ans
1,75	5-6 ans
2,25	> 6 ans

- La fin du plan d'amortissement :
  - o Une première annuité incomplète ne donne pas lieu au rajout d'une ligne au plan d'amortissement.
  - o Lorsque le taux linéaire, calculé sur le nombre d'année restant, devient supérieur au taux dégressif, le plan d'amortissement est achevé en linéaire.

**Exemple**: un bien est amorti sur 5 ans avec un amortissement dégressif.

$$td = 100/5 = 20 \% * 1,75 = 35 \%$$

Pour la  $3^{\text{ème}}$  ligne du plan (il reste 3 ans) : td = 0,35

taux linéaire = 100/3 = 0, 33 on reste en dégressif

Pour la 4<sup>ème</sup> année du plan (il reste 2 ans) : td = 0,35

taux linéaire = 100/2 = 0,50 on termine le tableau en linéaire avec ce taux

<u>Remarque</u> : pour trouver le nombre d'année a réaliser en linéaire, il suffit de calculer : 100/td puis de prendre la partie entière.

**Exemple**: 100/35 = 2,86 donc 2 dernières années en linéaires.

#### 3.2 LE PLAN D'AMORTISSEMENT

Exemple : une machine outil est acquise 100 000 €HT le 17/06/00. Durée probable d'utilisation : 5 ans.

- Quel est le taux d'amortissement linéaire ? t = 100 / 5 = 20 %
- Quel est le taux d'amortissement dégressif ? td = 20 % \* 1,75 = 35 %
- Quelle est la valeur de la 1<sup>ère</sup> annuité ? 100 000 \* 35 % \* 7 /12 = 20 416.67
- A partir de quelle année va-t-on amortir en linéaire ? 100 / 35 = 2.85 donc les 2 dernières années

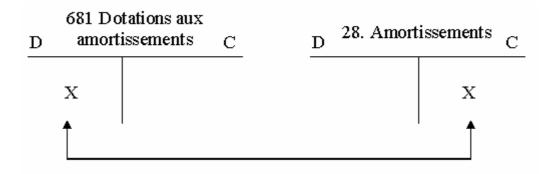
# Complétez le plan d'amortissement du camion.

Années	Valeur amortissable	Annuités	Valeur nette comptable
2000	100 000.00	20 416.67	79 583.33
2001	79 583.33	27 854.16	51 729.17
2002	51 729.17	18 105.21	33 623.96
2003	33 623.96	16 811.98	16 811.98
2004	16 811.98	16 811.98	0

# 4. AMORTISSEMENT ET COMPTABILITÉ

La constatation annuelle de l'amortissement correspond :

- à une charge : perte de valeur (compte 681)
- à une dépréciation d'immobilisation : compte soustractif (28)



**Exemple** : enregistrez les dotations aux amortissements des 2 plans d'amortissements précédents pour les années 2000 et 2001.

			BORDEREAU DE SAISIE		
DATE	N° PIECE	N° CPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
31/12/00	INV	6811	Selon plans d'amortissements	38 750.00	
	INV	28154			20 416.67
	INV	28182			18 333.33
31/12/01	INV	6811	Selon plans d'amortissements	67 854.16	
	INV	28154			27 854.16
	INV	28182			40 000.00

# 5. LA PRESENTATION DANS LES DOCUMENTS DE SYNTHESE

#### ACTIF DU BILAN (EXTRAIT) AU 31/12/2001

Postes	VO	Amortissements	Valeurs nettes
Matériel et outillages	100 000.00	48 270.83	51 729.17
Matériel de transport	200 000.00	58 333.33	141 666.67

Au bilan, figure le total des amortissements pratiqués ainsi que la valeur nette comptable : valeur des immobilisations à la date de clôture.

Remarque: un bien totalement amorti reste au bilan tant qu'il est en service.

#### COMPTE DE RESULTAT (EXTRAIT) AU 31/12/2001

Charges d'exploitation	
Dotations aux amortissements et provisions	67 854.16

# 6. PROBLÈMES PARTICULIERS

#### 6.1 LES FRAIS D'ETABLISSEMENT

Ils sont constitués par des charges importantes engagées lors de la création de l'entreprise (frais de notaire, campagne de lancement) ou lors d'augmentation de capital. Ces frais sont enregistrés en immobilisation (compte 201) dans le but de les répartir sur plusieurs exercices par le moyen d'amortissements.

Particularités : ils sont amortissables en linéaire sur une durée n'excédant pas 5 ans. Habituellement, la 1<sup>ère</sup> annuité est complète, même si elle ne correspond pas à une année.

Lorsque les frais d'établissement sont totalement amortis, ils sont soldés (débit 2801 ; crédit 201)

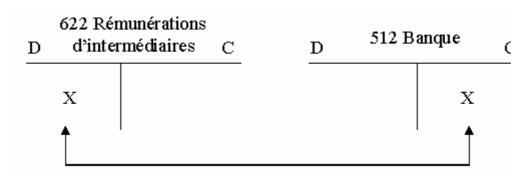
#### **6.2 LES CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES**

# Elles regroupent:

- des frais d'acquisition d'immobilisations (frais de notaire, pour immeuble) ;
- les frais d'émission d'emprunt obligataire ;
- des grosses réparations qui n'avaient pas été prévues et que l'on souhaite répartir sur plusieurs exercices.

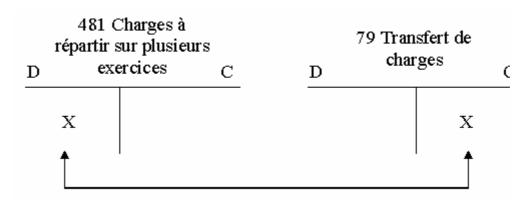
# Comptabilisation

# Lors du paiement des charges :

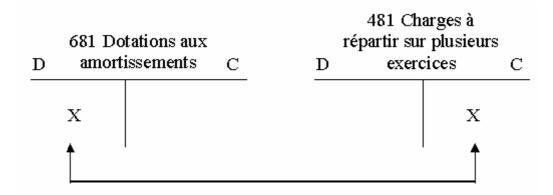


#### En fin d'exercice :

Transfert des charges dans des comptes spéciaux :



# Amortissement des charges à répartir :



**Exemple**: le 15/06/00, paiement de 30 000 € d'honoraires à un notaire pour l'acquisition d'un terrain. Le 31/12/99, il est décidé de répartir cette charge sur 3 ans.

			BORDEREAU DE SAISIE		
DATE	N° PIECE	N° CPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
15/06/99	INV	622	Honoraire du notaire	30 000.00	
	INV	44566		5 880.00	
	INV	512			35 880.00
31/12/99	INV	481	Transfert de charges	30 000.00	
	INV	791			30 000.00
31/12/99	INV	6812	Répartition des honoraires	10 000.00	
	INV	481			10 000.00

# **EXERCICES**

#### **EXERCICE 1**

Le 2 janvier 98, la société HOKSANN SA livre et procède à la mise en service de four électrique commandé. Celui-ci s'élève à 83 840 € La durée probable d'utilisation de cette immobilisation est de 8 ans en linéaire.

#### Annuité = 83 840 / 8 = 10 480 €

Années	Valeur d'origine	Annuités	Valeur nette comptable
1998	83 840	10 480	73 360
1999	83 840	10 480	62 880
2000	83 840	10 480	52 400
2001	83 840	10 480	41 920
2002	83 840	10 480	31 440
2003	83 840	10 480	20 960
2004	83 840	10 480	10 480
2005	83 840	10 480	0

# **EXERCICE 2**

Certains tableaux d'amortissements de l'entreprise DUPONT ne sont pas à jour.

Matériel industriel d'une valeur de 30 000 € HT ; date d'achat 21 avril 1996 ; mise en service 15 mai 1996 ; durée de vie : 5 ans ; amortissement linéaire.

# Présentez le tableau d'amortissement.

#### Taux d'amortissement = 100 / 5 = 20 %

1<sup>ère</sup> annuité = 30 000 \* 20 % \* 7,5 / 12 = 3 750 €

Années	Valeur d'origine	Annuités	Valeur nette comptable
1996	30 000	3 750	26 250
1997	30 000	6 000	20 250
1998	30 000	6 000	14 250
1999	30 000	6 000	8 250
2000	30 000	6 000	2 250
2001	30 000	2 250	0

Micro-ordinateur multimédia pour le secrétariat ; valeur 25 000 € HT ; date d'achat le 15 mai 1996 ; mise en service le 16 juin 1996 ; durée d'utilisation : 5 ans ; amortissement dégressif.

#### Présentez le tableau d'amortissement.

Taux d'amortissement linéaire = 100 / 5 = 20 %

Taux d'amortissement dégressif = 20 % \* 1,75 = 35 %

Années	Valeur amortissable	Annuités	Valeur nette comptable
1996	25 000.00	5 833.33	19 166.67
1997	19 166,67	6708.33	12458.34
1998	12458.34	4360.42	8097.92
1999	8097.92	4048.96	4048.96
2000	4048.96	4048.96	0

#### **EXERCICE 3**

Un bâtiment neuf à usage de stockage est acheté 940 000 € HT le 24/04/98 et mis en service le 01/06/98. La durée de vie du bâtiment est prévue pour 20 ans. Les frais notariaux se sont élevés à 40 000 € HT.

#### Etablissez le tableau d'amortissement du bâtiment pour les 2 premières années ainsi que pour la dernière.

Années	Valeur d'origine	Annuités	Valeur nette comptable
1998	980 000	28 583.33	951 416.67
1999	980 000	49 000.00	902 416.67
2018	980 000	20 416.67	0

#### **EXERCICE 4**

Vous savez qu'une immobilisation a été acquise le 01/10/96, au coût d'achat de 560 000 €. Sa valeur comptable nette au 31/12/98, après calcul de l'amortissement, est de 308 000 €.

#### Calculez le taux d'amortissement de cette immobilisation.

Amortissement cumulé pour 2 annuités et 3 mois : 560 000 − 308 000 = 252 000 €

2 ans 3 mois = 2,25 ans

Une annuité d'amortissement = 252 000 / 2,25 = 112 000 €

Taux d'amortissement = 112 000 / 560 000 = 0,2 soit 20 %

#### **EXERCICE 5**

Une immobilisation est amortissable en 8 ans. Elle a été acquise au coût de 48 000. Sa valeur comptable nette, avant calcul de l'amortissement, est de 27 500 pour l'exercice 1997.

# Déterminez la date d'acquisition de cette immobilisation.

t = 100 / 8 = 12,5 %

Amortissement cumulé = 48 000 - 27 500 = 20 500

Annuité = 48 000 \* 12,5 % = 6 000

Durée = (20 500 \* 12) / 6 000 = 41 mois soit 3 ans et 5 mois.

L'immobilisation a été acquise le 01/09/93.